

Évolution du monde religieux



Dieu est le plus souvent représenté sous la forme d'un homme, de préférence blanc et âgé. GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

Faut-il démasculiniser Dieu, se demande l'Église?

À Genève, des pasteurs travaillent actuellement à neutraliser «Notre Père», jusqu'à envisager de le caractériser par le pronom «iel».

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

Si l'on s'est longtemps interrogé sur le sexe des anges, le débat, aujourd'hui, se fixe sur le genre de Dieu. Alors que le pronom neutre

«iel» vient d'entrer dans le «Petit Robert», en plus d'avoir été élu «mot de l'année 2021» en Suisse romande, ce dernier pourrait être accolé à Dieu. Ce «Notre Père» viril, jusqu'à présent désigné uniquement par le masculin, pourrait bientôt être démasculinisé, féminisé, voire neutralisé. C'est en tout cas l'un des chantiers du Conseil de la Compagnie des pasteurs et des diacres de l'Église protestante de Genève (EPG).

Selon sa modératrice Laurence Mottier, «la manière dont on nomme Dieu influence la manière dont il est reçu». Un premier document produit conjointement par les pasteurs genevois Nicolas Lüthi et Sandrine Landeau, ainsi que par le répondant ecclésial de

«Les femmes ne peuvent pas se reconnaître et inclure leur réalité féminine dans leur vie de foi si Dieu n'est que masculin.»

Laurence Mottier,
pasteure et modératrice

l'EPG pour les questions LGBTIQ+ Adrian Stiefel, explicite ce besoin de changement: «On l'appelle Père, Fils et Esprit. Si on le représente de manière figurative, c'est sous la forme d'un homme - de préférence blanc et âgé.» Ou encore: «Si Dieu est masculin, il est mâle, et donc le mâle est Dieu.»

Des phrases-chocs. «Les femmes ne peuvent pas se reconnaître et inclure leur réalité féminine dans leur vie de foi si Dieu n'est que masculin», assure Laurence Mottier. Identification nécessaire? Selon elle, «il n'est pas tolérable que certaines personnes puissent plus facilement se tenir devant Dieu que d'autres. Devant Dieu, nous sommes égaux quels que soient notre genre, notre classe, notre orientation sexuelle ou notre expérience de vie.»

S'identifier à Dieu serait-il donc essentiel pour pouvoir y croire? «Ce débat est plus théologique qu'anthropologique. Il est essentiel de parler de Dieu au féminin car cela valorise le féminin. Quand on ne parle qu'au masculin, on a tendance, par un ruissellement inverse, à faire du masculin quelque chose de plus divin que le reste», analyse Sandrine Landeau. Pour la doctorante en théologie Jodie Sangiorgio, qui prépare une thèse sur ces questions, il ne faudrait pas oublier que «les textes bibliques sont situés dans le temps et ont été écrits par des hommes pour des hommes». Continuer de parler de Dieu au masculin serait «excluant» selon ses termes, en plus d'être une «une expression du patriarcat».

Un genre neutre

Du côté des psychologues et des linguistes, la question semble d'ailleurs ne presque plus faire débat. Car si le genre neutre se dit au masculin dans la langue française, le psycholinguiste biennois Pascal Gyax l'assure: «Impos-

sible de ne pas avoir recours à des images genrées lors de l'emploi du masculin comme genre neutre.» Pour le coauteur de l'ouvrage «Le cerveau pense-t-il au masculin?» «notre cerveau est économe. Entre le masculin, facile d'accès, et le concept plus complexe d'un genre neutre, notre cerveau ira au plus simple.»

Une vision que nuance cependant la linguiste vaudoise Stéphanie Pahu, selon qui «il n'est pas impossible de se détacher de représentations limitantes. Mais il faut pour cela un travail de prise de conscience des habitudes en place et des stéréotypes entretenus par ces dernières.»

L'initiative de l'EPG est-elle dès lors destinée à s'étendre à toute la théologie réformée? Du côté de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), la faïtière des Églises cantonales, le fait de dégenrer Dieu n'est pas une préoccupation officielle, mais on se dit sensible aux enjeux du langage. Un document prônant l'emploi de «la langue inclusive en Église» vient d'ailleurs d'être produit par l'institution, qui encourage en sous-texte «l'égalité des sexes». «Même si les nouveaux pronoms de Dieu ne sont pas encore un projet concret pour l'EERS, chaque paroisse et ministre sont invités à ne pas seulement masculiniser Dieu», commente Nadine Manson, docteure en théologie et chargée des questions liturgiques de la faïtière réformée.

Dieu créa l'homme à son image

Cette dernière identifie malgré tout un plafond de verre dans la démarche: «Cela ne pourra passer que par une justification théologique.» Pour ce faire, Sandrine Landeau cite volontiers le premier récit de la Genèse dans lequel il est mentionné que Dieu «créa l'homme à son image, [...] mâle et femelle.»

Mais pour certaines ministres romandes, les arguments théologiques et anthropologiques ne semblent toutefois pas convaincants. «Je vis à la suite du Christ qui appelait Dieu son père et qui nous a enseigné à faire de même», déclare Véronique Monnard, diacre stagiaire de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), qui assure que cette «masculinité» n'est pour elle que symbolique: «Nous venons d'une mère et allons vers un père, de la même manière que nous allons vers Dieu.»

Abolir les rentes à vie des ministres ne va pas de soi

Conseillers d'État
Le Grand Conseil votera bientôt sur la suppression des pensions des ex-ministres. Mais aucune majorité politique ne semble se dessiner dans ce sens.

Le Valais, Fribourg, le Tessin, Genève, mais aussi la Ville de Lausanne: tous ont choisi de supprimer le régime des rentes à vie perçues par les ex-membres de l'Exécutif indépendamment de leur âge. Un consensus est établi à Neuchâtel pour aller dans ce sens. Et Vaud? Le Grand Conseil va bientôt débattre de la motion du popiste Marc Vuilleumier, qui veut abolir ce régime. Mais ici, aucune majorité politique ne se dessine pour le soutenir.

C'est en tout cas ce qu'on peut déduire des deux rapports de commission consacrés à cet objet. Sur les quinze députés qui ont discuté de la proposition, seuls le représentant de Décroissances alternatives Yvan Luccarini et un socialiste, Jean Tschopp, défendent la suppression des rentes à vie. «Notre groupe est partagé sur la question, admet ce dernier. Ce qui est sûr, c'est qu'il faudrait des mesures d'accompagnement si on les abandonne. Les remplacer par un véritable régime de retraite avec cotisation au 2^e pilier, et interdire pendant une certaine durée qu'un conseiller d'État siège dans des conseils d'administration en lien avec son ancien département, notamment.»

Garantie d'indépendance

La motion suggère de garantir des droits acquis, histoire de ne préteriter ni les actuels pensionnés ni les conseillers d'État déjà en place. Devant la commission, la présidente du gouvernement Nuria Gorrite n'en a pas moins défendu les rentes à vie. Argument phare: l'assurance d'avoir une indépendance financière au terme du mandat permet aux élus de ne pas être tentés de colporter tel ou tel lobby dans l'espoir d'y trouver de l'embauche et un salaire - par la suite.

Les débats de la commission remontent à plus de deux ans. Si pas mal d'eau a coulé sous les ponts depuis, les lignes ne semblent guère avoir bougé au sein des partis. Dans sa majorité, le groupe UDC soutiendra le statu quo, tout comme le PLR et les Verts libéraux, font savoir leurs chefs de file respectifs. Seuls les Verts seront nombreux à se rallier à la proposition popiste, annonce la présidente du groupe Rebecca Joly: «Ce système a fait son temps et n'est plus en adéquation avec une vision moderne de la politique et les attentes de la population.»

2,6 millions en 2020

Le sujet est sensible. Il est possible que le parlement botte en touche en choisissant de transformer cette motion contraignante en postulat, non contraignant.

«Ce système n'est plus en adéquation avec une vision moderne de la politique et les attentes de la population.»

Rebecca Joly, cheffe de groupe des Verts

Si les rentes à vie datent d'il y a un siècle et sont antérieures à la LPP, le mécanisme a été finement réformé en 2008. Un travail de dentellière, avec ajustement selon l'âge et la durée du mandat, qui permet à celui ayant fait au moins une législature entière de toucher entre 35% et 60% de son ancienne rémunération (251'000 francs brut par an). Par ailleurs, il ne peut pas cumuler la rente et un nouveau salaire si le total excède ce qu'il touchait comme ministre.

En 2020, ce système a coûté plus de 2,6 millions de francs à l'État, versés à 17 anciens ministres et huit veuves.

Vincent Maendly

PUBLICITÉ

Tribune de Genève | Partenaire média

16^{ème} édition
14 & 15 MAI 2022

GENERALI GENÈVE MARATHON

— Votre bonne —
RÉSOLUTION 2022

Marathon - Semi-Marathon - Marathon Relais
Semi Fauteuil de Course - 10 km - Walking et Nordic Walking
5 km by Always - Courses Juniors



Samedi, Eric Bedeleck et Alex Favre, vainqueurs du «Lego Masters» sur M6, ont été célébrés dans leur village à Concise. La population était invitée à manger la fondue à la salle communale. «C'était très convivial, raconte Eric. Nous avons diffusé l'émission et présenté quelques sculptures, puis on a fait une séance de dédicace pour les enfants et répondu aux questions du public.» Le duo de barbus a été consacré pour son œuvre «Panique au chalet». PATRICK MARTIN